



LE CERCLE DES EPARGNANTS

LETTRÉ  
D'INFORMATION  
DU CERCLE DES  
EPARGNANTS

Août 2012

N°73



L'EDITO

### LE PLOMB, L'OR ET L'ACHIMISTE

La France a besoin d'épargne pour financer son Etat et ses entreprises car nous ne pouvons pas indéfiniment vivre aux crochets du reste du monde qui trouvera de meilleurs placements moins risqués que les nôtres. Epargner, c'est la renonciation à la consommation et cela doit être justement rémunéré. Or, aujourd'hui, le dilemme auquel sont confrontées les institutions financières, c'est comment offrir plus de rendement avec toujours plus de sécurité. Ces deux dernières décennies, l'assurance-vie a permis de concilier ces deux objectifs. Elle doit, en effet, son succès à la garantie en capital que le fonds euros offre aux assurés tout en autorisant des sorties rapides. La baisse des taux d'intérêt et la crise des dettes publiques pèsent, aujourd'hui, sur le rendement de ces fonds d'où la nécessité d'innover et d'en dépeussier la réglementation. Il faut trouver les moyens d'irriguer les entreprises, de participer au financement des infrastructures ce qui suppose moins de contraintes dans la gestion des fonds euros. Il faut admettre que l'assurance-vie joue le rôle de fonds de pension en France. De ce fait, il serait logique que les règles qui prévalent pour ces derniers s'appliquent à elle. L'assurance-vie se doit d'être un produit d'épargne à long terme. Elle couvre les besoins des assurés en matière de retraite, de dépendance, de succession et aussi en matière d'investissements importants. Cette épargne est indispensable pour les ménages mais aussi pour l'économie. Or, il est à souligner que les incitations fiscales pour l'assurance-vie sont nettement inférieures à celles en vigueur pour les livrets défiscalisés.

### L'ACTUALITE



#### LA FRANCE EST DANS LE ROUGE

L'endettement net de la France, tout acteur confondu (administrations publiques, entreprises et ménages) est de 233 milliards d'euros soit 12 % du PIB, la faute aux administrations publiques et aux entreprises non financières dont la position financière nette respective est négative à hauteur de 1 317 et 2 175 milliards d'euros.



#### UN RELEVEMENT, POURQUOI FAIRE ?

Le relèvement du plafond du Livret A ne concerne qu'un nombre très réduit d'épargnants, 8,5 %. Mais ces derniers possèdent environ 40 % de l'encours des Livrets A qui dépasse désormais 200 milliards d'euros. Un relèvement progressif pourrait rapporter autour d'une vingtaine de milliards d'euros sous deux ans qui s'ajouteraient au flux actuel qui avoisine les 17 milliards d'euros. Par ailleurs, l'encours moyen d'un Livret A est de 3 353 euros. Pour les détenteurs de LDD, il est de 2 832 euros et pour les détenteurs du Livret d'Epargne Populaire, il est de 5 069 euros. Cette forte concentration est liée au fait que 46,6 % des Livrets A ont moins de 150 euros et que de nombreux livrets sont dormants.



#### LA PIERRE, ENCORE ET TOUJOURS

De 1998 à 2010, les prix de l'immobilier ont progressé de 185 % sur Paris quand les revenus des ménages n'ont augmenté que de 43 %. En France, l'immobilier représente 67 % du patrimoine des ménages contre 53 % en Allemagne et 35 % aux Etats-Unis.





## LA FRANCE, PAS ASSEZ D'ÉPARGNE OU TROP DE CONSOMMATION ?

La France s'endette, année après année, pour couvrir ses besoins qu'ils soient publics ou privés. Il en résulte un appauvrissement de notre pays avec, à plus ou moins long terme, des conséquences fâcheuses. En effet, selon la Cour des Comptes, la France a dû trouver à l'extérieur 51 milliards d'euros nets pour couvrir la consommation et l'investissement de tous les acteurs économiques. Ces derniers ont dégagé 360 milliards d'euros d'épargne brute mais dans le même temps leurs investissements se sont élevés à 412 milliards d'euros. Les plus fournis sont les ménages qui dégagent un solde positif de 89 milliards d'euros quand le solde de l'Etat est négatif de 104 milliards d'euros et celui des entreprises non financières de 62 milliards d'euros. Le besoin de financement de la France s'élève ainsi à 12,3 % du montant des investissements en progression de plus de 8 milliards d'euros par rapport à 2010. Ce besoin de financement représente 2,6 % du PIB. L'Allemagne dégage une capacité de financement de 5,4 % du PIB. Avec le vieillissement de la population, il n'y a pas d'échappatoire possible. Il faut soit réduire la consommation et l'investissement soit retrouver le chemin des gains de productivité.

## A SUIVRE...



## L'ÉPARGNANT FRANÇAIS PARIE DE MOINS EN MOINS SUR LA FRANCE

44 % des actifs financiers des ménages français soit 1 716 milliards d'euros étaient, fin 2010, investis au-delà des frontières françaises. Ce taux est en progrès de 20 points par rapport à 1995.

## QUAND L'ÉTAT FAVORISE L'ÉPARGNE SANS RISQUE

Deux tiers des avantages fiscaux sont concentrés sur l'épargne sans risque. 12 % de l'épargne risquée bénéficie d'un avantage fiscal quand 42 % de l'épargne non risquée bénéficie d'une incitation fiscale.



## ACTIONS, LA CRISE DES VOCATIONS

En 2011, le poids des actions cotées dans le patrimoine financier des ménages est de 3,5 %. Les supports en unités de compte des contrats d'assurance-vie pèsent 5,9 % et les parts d'OPCVM non monétaires, 6,8 %. Les deux dernières catégories sont investies en actions mais également en produits de taux. Les fonds euros des contrats d'assurance-vie représentent 33,2 % du patrimoine financier des ménages. Par ailleurs, les PME qui tout en constituant trois quarts des entreprises cotées représentent moins de 6 % de la capitalisation. En France, le financement est bancaire. Les PME pour accéder à des financements de marché (actions ou taux) sont contraintes de passer par l'absorption ou l'adossement à un grand groupe. La capitalisation des PME françaises ne représente que 3,8 % de la capitalisation européenne contre 82 % pour les PME anglaises et 11,5 % pour les PME allemandes.



## LA REFORME DES RETRAITES OU LES 12 TRAVAUX D'ASTERIX

2013 sera une année avec réforme des retraites. A défaut de jouer sur les paramètres du régime actuel, durée de cotisation, âge de départ, calcul des droits et cotisations, il reste la carte de la réforme systémique. Elle ne résout pas les problèmes de financement mais permettrait de rebattre les cartes et d'unifier un système peu lisible et peu équitable. En s'inspirant du modèle suédois, il serait possible de mieux prendre en compte l'espérance de vie. Mais cette révolution systémique s'apparente aux 12 travaux d'Astérix.

Le Cercle des Epargnants,  
partenaire du Groupe Generali

generation  
responsable



LETTRE EDITÉE PAR LE  
CERCLE DES EPARGNANTS

Directeur de la Publication : Philippe Crevel

Comité de rédaction :

Sarah Le Gouez •

11, bd Haussmann • 75009 Paris

T : 01 58 38 65 87

[www.cerclledesepargnants.com](http://www.cerclledesepargnants.com)

[contact@cerclledesepargnants.com](mailto:contact@cerclledesepargnants.com)